

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 37 (1929)
Heft: 5

Quellentext: Engagement d'une bonne pour la Cour de Russie
Autor: Languetin de Lignerolle, Elisabeth / Le Baron de Bulow

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gens, circonspects, et ayant un peu de jugement et de bon sens. »

« Ce que nous attendons que vous exécuterez incessamment, surtout puisqu'il s'agit de votre propre intérêt et conservation.

Donné ce 24^e 7^{bre} 1720.

GRENIER, Secrétaire baillival. »

Extrait de la *Feuille d'Avis de Vevey*, du 14 septembre 1928.

ENGAGEMENT D'UNE BONNE POUR LA COUR DE RUSSIE¹

Moy soussigné le Baron de Bulow General Major au service de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russie (*sic*) j'ai engagé la nommée Elisabeth Languetin native de Lignerolle au Bailliage d'Yverdun canton de Berne en Suisse en qualité de fille pour servir la jeune Noblesse de la Maison Impériale du Noble corps de cadet (*sic*) établie à St-Pétersbourg, avec promesse par moy faite de suivant les clauses et conditions suivantes de luy faire payer trois roubles par mois, pendant le terme de six années avec un habit de la maison par année et sa nourriture et du reste elle doit s'en tenir elle-même. Après l'espace des six années de son contract sy elle s'est bien comportée pendant ledit terme de six années je luy promets de la faire rendre dans sa Patrie aux frais de la couronne. Cet engagement sera signé en langue russe et correctement traduit et signé en langue russe par les engagez

¹ Archives d'Etat, Berne : Russlandbuch A, pièce 119.

soussigné (*sic*). Fait à Genève le vingt aoust mille sept cent soixante cinq nouveau stille.

Sig. : Elisabeth Languetin de Lignerolle.

(Cachet en cire rouge.)

Sig. : Le Baron de Bulow general major aux services de Sa Majesté impériale de toutes les Russie (*sic*).

(Traduction en russe de la ligne précédente.)

Livré à compte de ses gages un louis d'or neuf de vingt quatre livres de France.

Signé : Elisabeth Languetin, pour cette somme.

Reçu depuis le temps de mon engagement que est le 20^{me} d'aoust jusqu'au 10 septembre de mon départ, d'argent pour la nourriture un louis d'or neuf et 6 livres de France.

Signé : Elisabeth LANGUETIN.

(Communiqué par Marc Henrioud.)

CHRONIQUE

La maison Grassi & C^{ie} à Bellinzone publie, au prix de fr. 7.50, un beau volume relatif à la bataille de Giornico et ses conséquences (La Guerra di Giornico et le sue conseguenze 1478-1928). L'auteur est l'éminent historien tessinois M. Elègio Pometta. C'est un travail très documenté, bien écrit, intelligemment illustré. Nous reviendrons probablement sur cet ouvrage dont nous désirons cependant signaler l'apparition sans plus de retard.

* * *

— Le public a appris avec plaisir l'arrivée au château de Morges d'une collection considérable de canons anciens provenant du Musée national. Nous sommes très heureux que l'on ait confié à la Suisse romande ce dépôt historique du plus grand intérêt. Cela donne une impulsion nouvelle au projet de création d'un musée militaire au château de Morges. Si nous sommes bien informé, des modifications heureuses seront apportées à l'aménagement intérieur de cet édifice; des locaux intéressants seront créés, et le musée militaire pourra être organisé dans un avenir très peu éloigné.